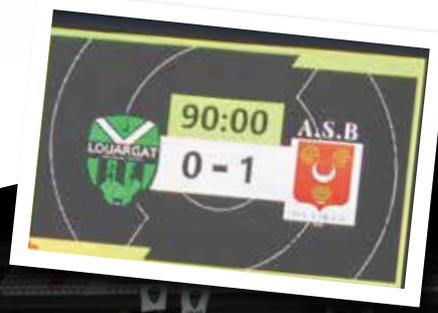


## Bulletin d'informations municipales

juillet  
2022



## Mot du Maire



Pour nous tous, l'été qui arrive porte beaucoup d'espoir, du renouveau, et des retrouvailles tant attendues. Tout est mis en œuvre pour que nous passions une saison estivale aussi belle que possible avec différents événements : le passage de la Pierre de Bigaut, les fêtes de Locmaria, Le Léguer en fête, La Chapelle du bois, différents concerts, les veillées bellilloises, le marché des producteurs locaux, etc... On ne va pas s'ennuyer cet été à Belle Isle en Terre.

Un grand merci aux associations et à toutes les personnes qui s'impliquent et donnent de leurs temps pour ces festivités.

Les travaux de la salle polyvalente, arrêtés suite à un problème de charpente, vont reprendre à la rentrée de septembre. Après différentes études obligatoires (structure bois, structure béton, étude sol), nous pouvons lancer les consultations pour réaliser les travaux de consolidation de la charpente, et finir la partie isolation et plafond.

Nous pouvons aussi compter sur nos services techniques, sur leur savoir-faire pour réaliser beaucoup de travaux en régie. Comme ceux réalisés au gîte d'étape, qui sont terminés.

2022 est une année d'élections avec les présidentielles, et les législatives. Le taux de participation, dans notre commune, est au-dessus de la moyenne nationale.

2022 restera aussi marquée par le COVID. Toujours présent, il faut rester très vigilant, faire très attention, car de nouveaux variants peuvent encore arriver.

La MSAP est devenue MFS (Maison France Services). On a souhaité maintenir le service, en milieu rural, ce qui est très important, pour les personnes qui n'ont pas forcément les moyens de locomotion.

Merci à la municipalité de Callac qui a accepté de prendre l'antenne de Belle Isle sous son aile, et aux communes de Loc Envel, Louargat et Plougouven qui ont adhéré au maintien de ce service indispensable. Merci également à Guingamp Paimpol Agglomération qui nous accompagne et nous aide aussi.

Je vous souhaite à toutes et tous, de passer un bel été, et de bonnes vacances.

François LE MARREC, Maire

## Conseil Municipal Jeunes

**Le Conseil Municipal Jeunes a organisé une chasse à l'œuf le samedi après-midi du week-end de Pâques. Elle a remporté un vif succès car 60 enfants âgés de 2 à 12 ans répartis en trois catégories y ont participé.**

Le principe était le même que les autres années c'est-à-dire avec des bouchons plastiques en guise d'œufs qui permettaient à l'enfant qui en avait le plus de remporter le plus gros œuf en chocolat de sa tranche d'âge.



# Compte-rendu des conseils municipaux

Les comptes-rendus du Conseil Municipal sont consultables sur le site de la mairie : [www.belle-isle-en-terre.net](http://www.belle-isle-en-terre.net)

## Conseil du 23 décembre 2021

- Eclairage public : rénovation des lanternes de 4 foyers
- Vente d'une portion d'une parcelle communale
- Signature de la convention « chats libres » APAA Refuge de Trégrom

## Conseil du 24 mars 2022

- Approbation des comptes de gestion 2021
- Approbation des comptes administratifs 2021
- Taux d'imposition 2022
- Mise à disposition d'un local à l'association BERRADENN
- Motion de soutien aux agriculteurs face à la gravité de la situation agricole

## Conseil du 24 février 2022

- Décompte du temps de travail des agents publics
- Prime de fin d'année 2022
- Lutte contre les Frelons Asiatiques
- Participation de la commune pour les enfants scolarisés dans les écoles DIWAN pour l'année scolaire 2021/2022

## Conseil du 7 avril 2022

- Affectation du résultat de fonctionnement 2021 au budget communal 2022
- Vote du Budget Primitif 2022 de la Commune et des budgets annexes de la Chaufferie Bois, du lotissement du Hameau des Deux Rivières et du Nouveau Lotissement

# Mise à l'honneur des bébés



La municipalité a célébré les 10 enfants nés dans la commune entre le 1<sup>er</sup> mai 2021 et le 30 avril 2022 : Emma – Yorick – Ernest – Goulven – Iona – Matheis – Jessy – Thibaut – Axel et Emie. Les mamans ont reçu une fleur et les bébés un bol avec leur prénom, ainsi qu'un livre.

# Travaux

## Jardin du Souvenir

Dans le prolongement du colombarium, les services techniques ont créé un cheminement et un emplacement où a été érigé une stèle en souvenir des personnes qui ont fait disperser leurs cendres.

## Gîte d'étape communal

Le gîte d'étape a fait un bon des années 50 à 2022. Ce bâtiment resté à l'époque de l'école maternelle, a subi une réhabilitation intérieure complète. Du sol au plafond, des dortoirs à la cuisine en passant par les sanitaires.

Nos services techniques ont réalisé le plus gros du travail. Ils ont reçu le soutien de l'entreprise Rolland pour la dalle du sol et l'entreprise Dafniet pour la partie sanitaires.

## L'aire de camping-car

L'aire de camping-car a déménagé de l'autre côté du pont dans les Jardins du Guer. Sur une surface plus grande et plus dégagée des arbres, 12 emplacements y sont délimités.

Une borne payante de distribution d'eau et d'électricité y a été installée.



# Service civique

**Anna a terminé son service civique au sein de l'école Paul Mahé et de l'EHPAD Ker Enez le 30 avril.**

**Un service civique de 8 mois qui s'est très bien déroulé.**

Entre l'aide aux devoirs et l'accompagnement des repas, sa mission a été accomplie. De bons souvenirs pour les enfants comme pour elle. En septembre prochain, Anna débutera sa formation pour devenir éducatrice spécialisée.

Un bouquet de fleurs offert par la municipalité, et les applaudissements des enfants ont clôturé sa mission.



# Nouvelles installations

## GLH Mimosa Motoculture

Natif de Belle Isle en Terre, Gilbert Le Henaff, a créé son entreprise artisanale GLH Mimosa Motoculture en avril dernier.

Il propose comme service, la réparation et l'entretien de matériels de motoculture et d'espaces verts, mais également la réparation, l'entretien et la remise en route de mobylettes et solex.

Il a pour projet, de mettre à la location tout ce qui est matériels espaces verts et motoculture pour les particuliers qui en auraient besoin.

Horaires : Du lundi au samedi, de 9h à 19h

19 Rue Tournebride – 22810 BELLE ISLE EN TERRE – 06.33.38.74.52

## Armelle et Philippe

Armelle LE BAYON, courtier indépendant en assurances, et Philippe RICHARD, gestionnaire de patrimoine, sont installés sur la commune de Belle Isle depuis deux ans.

Ils offrent à leurs clients, une expérience et un savoir-faire dans leurs métiers respectifs.

Philippe saura vous conseiller sur la solution la mieux adaptée à votre stratégie patrimoniale, et Armelle, saura vous trouver la meilleure solution en terme d'assurance, grâce au réseau national des courtiers indépendants.

## Le Lokal

Un nouveau restaurant a ouvert ses portes sur la commune il y a maintenant 5 mois.

Le Lokal fast Food propose du fait maison avec des produits de saison et uniquement locaux. Vous pourrez y découvrir la nouvelle carte de l'été. Une carte évolutive selon l'approvisionnement et la disponibilité des fournisseurs du coin dans les fermes environnantes.

Prochainement, vous pourrez vous restaurer sur place le soir ou à emporter.

**Plat du jour tous les midis et moules/frites le vendredi midi.**

Nicolas et Laura vous accueillent tous les jours sauf le mercredi et le jeudi.

Horaires : 11h30-14h // 18h30-21h en semaine – 12h/14h // 18h30-22h le week-end

Contact : 02.56.14.98.12 – Facebook : Le Lokal



# Antenne France Services

**Précédemment antenne Maison de Services Au Public, l'antenne France Services est depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, un service porté par les communes de Callac, Loc Envel, Belle-Isle-en-Terre et Louargat.**

Ce lieu a pour vocation de faciliter les démarches administratives liées aux opérateurs nationaux dont il est partenaire, sous forme de guichet unique. Ainsi, les particuliers pourront être guidés ou accompagnés (selon les aptitudes numériques de chacun) lors des demandes relatives à la CAF (demande de prestations familiales...), Pôle Emploi (inscription, recherche d'emploi...), la Cnam (demande de carte vitale...), la CARSAT (retraite, pension de réversion...), la DGFIP (création de l'espace personnel...), la MSA (utilisation de l'espace privé...), le ministère de l'Intérieur (pré-demande de cartes d'identité, carte grise...), le ministère de la Justice (accès au droits...), et la Poste (identité numérique...).

L'animatrice aide, informe et conseille le public dans la constitution des dossiers et/ou leur traitement numérique ; si nécessaire, elle effectue la mise en relation avec l'opérateur ou l'interlocuteur qualifié lorsque la complexité du dossier l'exige.

Pour un service de qualité et de conformité, l'animatrice suit régulièrement des sessions de formation ou de mise à jour des connaissances ; ceci étant, certaines spécificités sont propres aux opérateurs, auquel cas, le public est réorienté vers ces derniers (l'animatrice ne se substitue pas au partenaire national).

## Les services :

### Cyber-espace

L'antenne France Service de Belle-Isle-en-Terre met à disposition des usagers un Cyber-espace, qui permet l'accès à des postes informatiques et à une imprimante-scanner. L'utilisation du matériel peut se faire en autonomie ou de façon guidée.

### Permanences

Grâce à des partenaires locaux et la mise en place des permanences, l'antenne France Services contribue à vos rendez-vous dans les locaux avec :

- Soliha, acteur associatif national de l'habitat privé à vocation sociale, chaque 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 10h à 12h
- la Mission Locale tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 9h à 12h.
- l'assistante sociale de Maison du Département est également possible quelques matinées par mois

Les rendez-vous sont à prendre directement auprès des structures.

### Documentation, information

L'espace France Services met à disposition de la documentation en lien avec les institutions partenaires et des panneaux d'affichage informant de l'actualité des structures ou associations du territoire.

### Animations

Afin d'offrir un plus grand nombre de faisabilités aux administrés, l'antenne France Services proposera des ateliers sur des thématiques spécifiques et profitera des interventions du conseiller numérique de France Service Callac, pour des initiations informatiques ciblées.

Quelle que soit la requête, les usagers qui recourent aux services de l'antenne France Services se verront délivrer une réponse, au plus près des attentes, ce, dans la limite du niveau d'informations ou des actions autorisées de l'animatrice.

Dans un souci de qualité de service, le public bénéficiera d'une écoute attentive ; les demandes sont traitées et considérées avec justesse et neutralité, dans le plus strict respect de l'obligation de discrétion.

Pour tout renseignement complémentaire, composer le **02.96.43.31.03** ou transmettre un mail à l'adresse [emploi.biet@guingamp-paimpol.bzh](mailto:emploi.biet@guingamp-paimpol.bzh)

## Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h (pas d'accueil physique le mardi matin ni le jeudi après-midi)

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h

Accueil avec ou sans rendez-vous

Accès libre du Cyberespace sur les mêmes jours et créneaux.



**France  
services**

Liberté  
Egalité  
Fraternité



# Informations diverses

## Règlementation concernant le bruit

Nous vous rappelons, ci-dessous, l'arrêté préfectoral du 27 février 1990, en vigueur, concernant les bruits.

Cet arrêté précise les plages horaires d'utilisation des matériels bruyants lors des travaux de bricolage ou jardinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies ...) :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Concernant les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens « les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, de jour comme de nuit ».

## Numéro d'astreinte des élus

Le maire et les adjoints de la commune assurent à tour de rôle un « service d'astreinte téléphonique ». Un numéro de téléphone est à la disposition des habitants et permet de joindre un élu lors des heures de fermeture de la mairie.

Pour signaler, un évènement mettant en jeu la sécurité des biens ou des personnes.

Le numéro de téléphone d'astreinte est le 06 70 57 55 26

Pour rappel les horaires de la mairie

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 8h30 à 12h

Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

## Le brûlage des déchets verts est strictement interdit

Un arrêté préfectoral règlemente l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département des Côtes d'Armor : article 5 : « Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires. Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage. »

La déchetterie du Cosquer à Plounévez-Moëdec est ouverte le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00.

## 26<sup>ème</sup> édition du Léguer en fête : des animations dans la vallée tout l'été !

La fête du Léguer, créée par une poignée de bénévoles il y a 25 ans, a fait du chemin. Elle s'est étoffée au fil des ans (un peu comme la rivière qui grossit à chaque confluence...), pour devenir le « Léguer en fête », véritable festival d'animations évoluant entre nature et culture et réunissant un public de plus en plus varié...

Le Léguer en fête c'est aussi un temps fort qui fédère et relie les habitants d'un territoire hydrographique, des sources jusqu'à la mer, avec une forte identité qui s'est forgée grâce à des habitants qui ont su protéger et mettre en valeur un patrimoine naturel remarquable avec, au centre, une rivière, le Léguer, aujourd'hui labellisée « Site Rivières Sauvages ». Une rivière et des Hommes...

Que l'on soit habitant du Trégor ou touriste de passage, le programme de la 26<sup>ème</sup> édition du Léguer en fête, sera un moment de partage et de découverte particulièrement apprécié, sans aucun doute !

Cette 26<sup>ème</sup> édition sera une belle occasion de profiter à nouveau de plaisirs simples après deux ans d'un contexte sanitaire qui a limité nos envies de se retrouver, de partager, de découvrir... Maintenant, place à la convivialité et au partage.

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs ont eu à cœur de proposer un programme particulièrement riche et original. Entre les attendues « balades patrimoine », la multitude d'expositions intérieures et extérieures et des « découvertes » surprenantes, les participants auront l'embarras du choix,

avec des moments forts et des émotions à la clé, c'est certain. Le Bassin Versant « Vallée du Léguer » et ses collectivités, l'Office de tourisme Bretagne – Côte de granit rose, les multiples partenaires, l'ensemble des communes du bassin versant, qui accueillent les animations, mais aussi les nombreux bénévoles qui partagent leurs connaissances et leurs talents, sont donc ravis de faire vivre et animer à nouveau la vallée du Léguer, en faire découvrir ses multiples richesses, ses multiples facettes, du 26 juin au 10 septembre 2022 !

Tout le programme à découvrir dans les offices de tourisme et sur :

<http://www.vallee-du-leguer.com/Le-Leguer-en-fete-Gouel-al-Leger>



# Manifestations de juillet à décembre 2022

## Juillet

Vendredi 1er	Concours de boules - ASB - La Chapelle du Bois
Vendredi 8	Pique-nique - municipalité - Jardin du Guer
Vendredi 8	Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma
Samedi 16	Animation pour enfants - Conseil Municipal Jeunes
	Concours de boules - Comité des Fêtes - Jardins du Guer
	Moules Frites - Comité des Fêtes - derrière la Mairie
	Retraite aux Flambeaux - Feu d'Artifice - comité des Fêtes
Dimanche 17	Vide grenier - Comité des Fêtes - Rue du Léguer
Lundi 18	Concours de boules - Comité des Fêtes - Jardins du Guer
Dimanche 24	Tournoi de lutte bretonne
Samedi 30	Concert ou Fest-Noz - Les 10 Mondes - Halles
Dimanche 31	Marché des créateurs - Les 10 Mondes - Rue Saint Jacques
Du 25 juillet au 12 août	Exposition à la mairie



Samedi 13	Stop-Car à Callac - Handball Club Belle Isle / Plounévez
Lundi 15	Fête de Loguellaou
Mardi 16	Marché festif
Vendredi 19	Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma
Du 26 août au 4 septembre	Exposition - Graet Gant an Dorn - Halles

## Août

Samedi 3	Forum des associations à LOUARGAT
Samedi 3	Fêtes de Chapelle du bois - concours de boules -
Dimanche 4	Fêtes de la Chapelle du Bois - concours de boules - repas
Lundi 5	Fêtes de la Chapelle du bois - concours de palet le matin
Du samedi 11 au dimanche 19	concours de boules après midi - repas
Mardi 21	Exposition - Graet Gan an Dorn - Halles
	Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma

## Septembre

Vendredi 7	Festival de Blues - association Blues des 2 Rivières
Samedi 8	Festival de Blues - association Blues des 2 Rivières
Vendredi 21	Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma
Samedi 22	Repas à emporter - Handball Club Belle Isle / Plounévez
Dimanche 30	Vide- Grenier - Graet Gant an Dorn - Gymnase Prat Elès

## Octobre

Mardi 1er	Marché Halloween
Vendredi 18	Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma

## Novembre

Dimanche 4	Marché de Noël - Halles
	Fête des graines - Eau et Rivières de Bretagne- Castel Mond
	Vide grenier - Handball Club Belle Isle / Plounévez
Mardi 16	Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma

## Décembre

## Etat civil

Bonjour les bébés :  
- Thibaut FERAULT  
- Axel FERAULT  
- Emie GRIFFON

Ils nous ont quittés :  
- Madeleine DANIEL née GUEGAN  
- Anne-Rachel MATEUS  
- Jean MOYSAN  
- Michel LE CALVEZ  
- Cécile JAFFRY née COLVEZ  
- Jeannette KIEFFER née QUEROU  
- Guy HOANEN  
- Simone LE BLEVENNEC née LE BIHAN  
- André QUELEN  
- Nadia LOHOU née EVENOU



Mairie de Belle-Isle-en-Terre : 02 96 43 30 38 - 4 Rue Crec'h Ugen - 22810 Belle-Isle-en-Terre

Rédaction : commission animation

Impression et mise en page : **BROUDENNGRAFIK** 02 96 43 30 38

Crédit photo : Commission animation

Directeur de publication : M. Le Maire, François Le Marrec

Dépôt légal : Juillet 2022

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h00 (fermé l'après midi)

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30